



## La communauté juive française, la seconde Intifada, et « l'affaire Al Doura »

Par [Guillaume Weil Raynal](#)

Mondialisation.ca, 29 mars 2010

Revue trimestrielle confluences  
méditerranéennes, printemps 2010 29 mars  
2010

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Politique et religion](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Quelle date précise les historiens retiendront-ils comme celle du jour du déclenchement de la seconde intifada ? Le 28, le 29 ou le 30 septembre 2000 ? A moins que ces trois dates [1] ne constituent un tout indivisible : trois journées terribles qui, dans un enchaînement irrésistible de causes et d'effets, virent exploser le processus d'Oslo, et marquèrent le point de départ d'un cycle de violences et d'affrontements de plusieurs années qui n'est pas encore vraiment éteint aujourd'hui. Mais quelle que soit la date retenue, l'analyse du déclenchement de la seconde Intifada ne peut, en tout cas, être dissociée de son contexte, avant et après ce déclenchement : un lent pourrissement de la situation sur le terrain, consécutif à l'assassinat d'Yitzhak Rabin en 1995 et à la politique menée par son successeur Benjamin Netanyahu qui n'avait jamais caché son hostilité aux accords d'Oslo ; l'échec du sommet de Camp David, en juillet 2000, où l'on tenta de rattraper en deux semaines le gâchis de plusieurs années, par la conclusion aussi soudaine qu'improbable d'une paix définitive entre Israéliens et Palestiniens ; la poursuite néanmoins des pourparlers, pendant les mois d'août et septembre qui suivirent l'échec de ce sommet - avant que n'éclate la tempête - et même après, puisque de nouvelles avancées - les « paramètres Clinton » - firent alors espérer une paix possible lors d'un ultime sommet tenu à Taba en janvier 2001. Espoir vite déçu. Si le sommet de Taba s'acheva le 24 janvier sur un communiqué commun aux deux parties, qualifiant de « sans précédent (...) l'atmosphère positive des discussions » et déclarant n'avoir « jamais été aussi proches d'un accord », les négociateurs estimèrent toutefois, dans le même communiqué, que la proximité des élections israéliennes ne permettait pas de surmonter les dernières divergences et qu'il convenait d'en attendre le résultat avant de reprendre les discussions. La fin de l'histoire est connue : le 6 février 2001, Ariel Sharon remportait le scrutin...

Le seul rappel de cette chronologie suffit à ruiner la thèse qui fut alors avancée par les services de communication israéliens - thèse abondamment relayée en France - selon laquelle les Palestiniens n'avaient répondu à « l'offre généreuse » des Israéliens à Camp David qu'en déclenchant une guerre dont ils étaient, par conséquent, les seuls responsables. A les supposer généreuses, les propositions israéliennes ne furent donc pas faites à Camp David en juillet 2000 mais à Taba, six mois plus tard. L'échec du premier sommet était prévisible, pour ne pas dire inéluctable, au regard des circonstances dans lesquelles il fut engagé. Quant à l'échec du second, nul observateur n'a jamais rapporté ni preuve ni indice sérieux d'un « refus palestinien », formellement démenti, de surcroît, par les termes du communiqué final[2].

Des sources nombreuses et solides attestent également que ni le déclenchement des violences, les 29 et 30 septembre 2000, ni l'escalade des semaines suivantes ne résultèrent d'une volonté palestinienne unilatérale et planifiée de mettre fin au processus de paix. Aucune des deux parties ne souhaitait un affrontement majeur, mais chacun s'y préparait depuis des mois en raison du blocage total de ce processus. Le sommet de Camp David constitua précisément, à cet égard, comme une solution d'urgence, une ultime tentative de sauver une situation déjà fortement compromise. Plusieurs années après, des officiels israéliens et non des moindres reviendront sur la thèse officielle d'un plan concerté des Palestiniens. Comme par exemple, Avi Dichter, le patron du Shin Beth : «Au contraire de ce que nous disions à l'époque, Arafat n'a pas fomenté l'Intifada. L'Intifada a débuté par un phénomène boule de neige.» [3] Même analyse de son prédécesseur, Ami Ayalon : « On aurait dit un cheval sauvage que personne ne parvenait à contrôler, alors que Yasser Arafat se trouvait par hasard sur la selle ». Ce que confirmera le rapport de la commission d'enquête internationale dirigée par l'ancien sénateur américain George Mitchell, qui soulignera comme principale cause de l'escalade des violences des premières semaines « l'incapacité des deux parties à faire preuve de retenue ».

Il faut aussi parler de l'incapacité de chacun à penser le conflit en termes rationnels. Autant au Proche-Orient qu'ici, en France. L'objectivité pure n'existe pas, mais un discours engagé n'interdit pas pour autant l'honnêteté intellectuelle ni surtout un minimum d'acceptation de la réalité. Nulle incompatibilité, à cet égard, entre le soutien de la cause d'Israël (dont l'existence est aussi légitime que le droit des Palestiniens à avoir leur Etat) et ce bref rappel qui vient d'être fait des circonstances du déclenchement de la seconde Intifada. Or, en France, les militants pro-israéliens les plus fervents ont développé depuis des années un discours non seulement partial (ce qui serait compréhensible), mais plus grave, totalement déconnecté du réel, c'est-à-dire en l'occurrence, du contexte dans lequel le processus d'Oslo explosa brutalement : les mois qui précédèrent et ceux qui suivirent. La séquence des trois dernières journées du mois de septembre 2000 n'y est considérée que comme une planète isolée, hors du temps et de toute autre causalité que la sienne propre, comme un scénario de fiction qui n'existe pas en dehors des limites étroites que lui assigne son auteur entre le générique de début et le générique de fin. Pire encore, chacune de ces trois journées est prise en elle-même comme un tout isolé des deux autres : une fable édifiante, codifiée comme une série télé, dans laquelle le Palestinien viendrait toujours jouer de manière lisse et transparente le rôle du fauteur de trouble ou de la fausse victime (ce qui revient au même), chaque nouvel épisode commençant sur un terrain vierge, sous un ciel sans nuage. Ainsi, la controverse sur les causes de l'Intifada serait toute entière contenue dans celle de la « visite » d'Ariel Sharon, le 28 septembre, à Jérusalem, sur l'esplanade des mosquées. Manière biaisée de poser le problème, car cet incident ne fut en définitive qu'une étincelle sur un baril de poudre, l'élément déclencheur et non pas la cause du soulèvement.[4] Mais une technique vieille comme le monde consistant à faire dire à autrui ce qu'il n'a pas dit pour mieux le réfuter est ici exploitée jusqu'au bout de ses possibilités. Entretenir artificiellement la polémique, en plaidant contre des contradicteurs imaginaires que la visite d'Ariel Sharon ne fut pas la cause de l'Intifada, permet d'en escamoter à la fois les causes réelles (blocage du processus d'Oslo, aggravé par l'échec du sommet de Camp David) et le rôle non négligeable joué néanmoins par le leader de la droite israélienne dont la visite sur l'esplanade des mosquées visaient précisément à contrer les ultimes tentatives de parvenir à un accord de paix. L'analyse des premiers jours de l'Intifada est ainsi ramenée au récit d'une innocente promenade (les Juifs n'ont-ils pas le droit de se promener en toute liberté à Jérusalem comme à Londres ou à Paris ?) dont les Palestiniens auraient pris prétexte pour déclencher perfidement une guerre fomentée de longue date. Cette vision

consistant à gommer tout lien entre les trois journées des 28, 29 et 30 septembre 2000, et à abstraire ces trois journées du contexte général des mois qui précèdent n'est pas seulement un moyen un peu artificiel d'exonérer les israéliens de toute responsabilité dans le conflit. Elle permet aussi de mettre en cause comme « hostiles à Israël » (et donc aux Juifs...) tous les médias qui, au sujet de l'intifada, aurait évoqué, fût-ce à titre accessoire, le caractère intempestif de l'initiative d'Ariel Sharon.[5]

Autre symptôme de l'irrationalité du débat : la fameuse « affaire » Al Doura. Les faits sont connus : le 30 septembre, premier jour du véritable soulèvement, une fusillade éclate entre Palestiniens et Israéliens, au carrefour de Netzarim, dans la bande de Gaza. La mort d'un enfant palestinien de douze ans, Mohamed Al Doura, filmée par la caméra de France 2, diffusée le soir même au « 20 heures », fait le tour du monde et devient dans le monde arabe une sorte d'icône. Les Israéliens, déplorant le drame, ne feront cependant aucune difficulté pour reconnaître, dès le lendemain, la probable origine israélienne du tir mortel. L'affaire aurait pu en rester là. Mais une curieuse polémique naît deux ans plus tard : partie d'une prétendue agence de presse (en réalité un simple site web francophone israélien), elle est aussitôt relayée par de nombreux médias de la communauté juive en France ainsi que par plusieurs intellectuels ou personnalités dont certaines figures de premier plan.[6] De prétendues expertises balistiques prouveraient l'impossibilité absolue que l'enfant ait pu être atteint par un tir israélien. Pire encore : la fusillade ne serait en réalité qu'une mise en scène, et l'enfant – un figurant ! – toujours en vie... Sept ans plus tard, la polémique a enflé, gonflé, nourrie par un nombre impressionnant d'articles et d'émissions diffusées dans la presse, sur le Net, à la radio ; des colloques ont même été organisés. France 2 et son journaliste Charles Enderlin ont porté plainte en diffamation contre deux sites internet : un premier procès gagné devant le tribunal. Le diffamateur, condamné, n'a pas fait appel. Un deuxième procès gagné également devant le tribunal. Mais en mai 2008, la cour d'appel de Paris relaxe le prévenu, Philippe Karsenty, non pas sur la véracité de ses écrits, mais sur sa « bonne foi ». Un pourvoi en cassation est en cours... Depuis la décision de la cour d'appel, la communauté juive s'est littéralement enflammée. Philippe Karsenty, élevé au rang de héros, multiplie les conférences, à Paris, en banlieue, en province, à l'étranger. Le CRIF qui a pris publiquement position en sa faveur, entend poursuivre aussi longtemps et aussi fort que possible ce qu'il considère être un scandale d'Etat, tant que France 2 n'«avouera» pas que les images de la mort de Mohamed Al Doura n'étaient qu'une mise en scène.

Il serait trop long de reprendre ici tous les tenants et aboutissants de la polémique.[7] Il suffit, pour démontrer l'absurdité de la thèse selon laquelle la mort de Mohamed Al Doura aurait été « mise en scène », de rappeler qu'une fusillade bien réelle eût lieu ce jour-là au carrefour de Netzarim (ce que personne ne conteste, notamment du côté israélien) et que les plans filmés sur l'enfant coïncident avec les plans plus larges filmés sur la foule. Difficile d'imaginer un enfant jouant la comédie dans une telle situation. Par ailleurs, les croquis d'angles de tir réalisés « au doigt mouillé » par de prétendus experts sont formellement démentis par les images filmées lors de l'échange de tirs : n'importe qui peut constater de visu que l'enfant et son père se trouvaient, totalement à découvert, sur la trajectoire des tirs israéliens[8]. Le chiffon rouge que l'enfant, nous dit-on, aurait sorti de sa chemise pour simuler un écoulement de sang n'a jamais existé que dans l'imagination des auteurs de cette trouvaille. Contrairement à ce qu'ils affirment, aucun film, aucune photo ne montre une chose pareille. Enfin, l'argument « massue » de l'enfant qui bouge encore « après avoir été présenté pour mort » est aussi confondant de bêtise que d'ignominie. Le plan, coupé au montage, ne s'intègre pas dans un récit. Soutenir que l'enfant bouge « après » avoir été présenté pour mort n'a donc aucun sens. De toute évidence, ce plan ne montre, hélas, que

les dernières secondes de vie de l'enfant juste après le tir mortel.

Reste à comprendre l'importance disproportionnée prise par cette affaire dans la communauté juive. Et à expliquer le décalage vertigineux entre l'inanité absolue d'une thèse étayée par des moyens de preuves à ce point indigents et puérils d'une part, et de l'autre, l'accueil enthousiaste réservé à cette thèse par l'ensemble des intellectuels juifs et pro-israéliens (des journalistes, des philosophes, des directeur de recherche au CNRS...) ainsi que par les organes communautaires, au premier rang desquels le CRIF, qui lui ont conféré la valeur religieuse d'un dogme. C'est à dessein que j'emploie ce qualificatif : reposant sur une foi qui n'a pas besoin d'être démontrée, la religion a étymologiquement pour fonction de « relier » entre eux les membres de la communauté, d'en renforcer la cohésion. Le problème est que la foi dont il s'agit ici est moins authentiquement religieuse (même si la religion y a sa part) qu'entremêlée de passions patriotiques et nationalistes, nourries et attisées par un conflit aigu. L'affaire Al Doura vient précisément remplir la fonction qu'occupe le Mythe dans la religion : un récit fabuleux porteur d'une morale, un récit performatif qui, dans ce cas particulier, offre au fidèle le double avantage de faire coïncider le monde avec la vision sacrée qu'il s'en fait, mais aussi avec la lecture apparemment rationnelle d'un conflit politique bien ancré dans le réel. Un contexte et un mécanisme qui rappellent, à certains égards, ceux de l'Affaire Dreyfus : on retrouve dans les deux cas le même amour passionné quasi-religieux pour la Patrie, le drapeau et l'armée. La mort télévisuelle de Mohamed Al Doura venait pulvériser le cliché repris en boucle depuis des années par la communication israélienne (et ses relais en France) selon lequel les enfants palestiniens lanceurs de pierre, toujours manipulés par des adultes, n'étaient donc jamais des victimes totalement innocentes. Il fallait donc que la mort de Mohamed fût factice pour que Tsalal gardât sa pureté et son aura d'armée « la plus éthique du monde », comme il fallait naguère que Dreyfus fût coupable pour que l'armée française demeurât innocente. Et de même que Dreyfus symbolisait pour les antisémites la fourberie juive, devenant ainsi à leurs yeux « le Juif » par essence, l'affaire Al Doura accède au rang de véritable paradigme du conflit israélo-palestinien, fournissant aux tenants de la thèse de la « mise en scène » l'occasion de faire l'économie de toute analyse politique sérieuse : il était fréquent d'entendre, dans les années 1970, l'argument selon lequel, le « problème palestinien », comme on disait alors, était un « faux problème », qu'il n'y avait pas de peuple palestinien, mais seulement un mensonge forgé par les pays arabes pour nuire à Israël. Autre temps, autre mœurs. On est passé de la rhétorique politique au story telling, car la fable édifiante du petit Mohamed est en fait le prolongement de la même idée : Il n'y a pas, par essence, de victimes palestiniennes. Il n'y a qu'un peuple de comédiens, de simples figurants...

On a soutenu, depuis, que la « fausse mort » de Mohamed Al Doura, en provoquant la colère des foules arabes, avait déclenché l'Intifada, dont France 2 serait en quelque sorte responsable. Par des articles, des colloques, on a élaboré une théorie savante historico-psychanalytique selon laquelle le « mensonge » de France 2 ne serait que la résurgence du mythe médiéval du crime rituel et du juif tueur d'enfants.[9] L'affaire Al Doura est devenue une sorte de procès en sorcellerie contre l'Europe et ses médias, congénitalement antisémites, depuis la nuit des temps. Il n'est pas sûr que la communauté juive sorte intellectuellement indemne de ces errements. Par une sorte de retournement aussi ironique que diabolique dont l'histoire a le secret, la caution philosophique qui leur est apportée fonctionne comme un piège en miroir. Les foules médiévales transformaient un fantasme – le crime rituel – en réel : la mort d'un enfant, imaginaire, mais à laquelle elles croyaient contre toute raison. Voici à présent qu'une communauté toute entière, guidée par de

pseudos-penseurs, transforme la mort d'un enfant, hélas bien réelle, en fantasme. La croyance est aussi forte, la haine aussi tenace. Mais le mécanisme, au fond, est le même.

## Notes

[1] Le jeudi 28 septembre est la date de la visite controversée d'Ariel Sharon, qui n'est alors que chef de l'opposition, sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem. Le vendredi 29 septembre, des manifestations violentes éclatent à Jérusalem, en protestation à cette visite et se soldent par sept morts et près de deux cents blessés du côté palestinien. Le samedi 30 septembre, ce sont tous les territoires palestiniens - Gaza et Cisjordanie - qui s'embrasent.

[2] La thèse israélienne d'une responsabilité exclusive des Palestiniens dans l'échec du processus de paix, est réfutée de façon très étayée dans *Le Rêve brisé* de Ch. Enderlin (Fayard 2002), *La guerre israélienne de l'information*, de D. Sieffert et J. Dray (La Découverte 2002), et *La septième guerre d'Israël* de A. Harel et A. Isacharoff, (Yedioth Aharonot Books, Tel-Aviv 2004, Hachette Littératures 2005, pour la traduction française)

[3] Shin Beth : sécurité intérieure israélienne. Interview vidéo d'Avi Dichter réalisée par Charles Enderlin le 4 mai 2006. Cité dans *Les années perdues*, Fayard 2006 (p. 30)

[4] La commission Mitchell dont les conclusions furent acceptées par les Israéliens estima que la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées n'avait pas été la cause de l'Intifada mais que « le moment avait été mal choisi et ses effets dévastateurs prévisibles »

[5] C'est très précisément la thèse développée dans *Décryptage*, documentaire réalisé par le « chercheur » Jacques Tarnero qui instruit le procès des médias français dans le traitement de l'actualité du Proche-Orient. Thèse que l'on retrouve aussi dans le bulletin d'avril 2002 de *L'Observatoire du Monde Juif*, dirigé par le sociologue Shmuel Trigano : « Déontologie journalistique et choix idéologiques face à Israël ». Dans le film comme dans le dossier de l'Observatoire, la quasi-totalité des médias ayant rapporté les faits de la seconde Intifada sont accusés d'avoir participé à une opération de désinformation aux relents antisémites.

[6] S'agissant des médias, on citera notamment l'hebdomadaire *Actualité Juive*, le mensuel *l'Arche*, *Radio J* et *RCJ* (radio « officielle » de la communauté, émanation du FSJU). Quant aux intellectuels et personnalités ayant relayé la polémique on citera, à titre non exhaustif, Elisabeth Lévy, Alain Finkielkraut, Pierre André-Taguieff, le producteur de télévision Daniel Leconte, le journaliste Ivan Rioufol, et le député Claude Goasguen, ainsi que l'actuel président du CRIF, Richard Prasquier.

[7] J'y ai consacré un chapitre entier dans *Les Nouveaux Désinformateurs*, paru en 2007 aux Editions Armand Colin. On pourra aussi se reporter aux articles que j'ai écrits sur cette affaire : *Retour sur l' « affaire Enderlin » - guet-apens dans la guerre des images ou harcèlement dans la diffamation ?* *Revue Internationale et Stratégique* n°58, été 2005 ; ainsi que deux articles publiés en 2008 et consultables sur internet : *affaire Mohamed al Doura : les vrais imposteurs ont gagné*, sur [marianne2.fr](http://marianne2.fr) et *Le carnaval des imposteurs* sur les sites [oumma.com](http://oumma.com) et [palestine-solidarité.org](http://palestine-solidarité.org) .

[8] Ce constat s'impose avec évidence au seul vu des plans filmés durant la fusillade par le caméraman d'Associated Press qui, alors qu'il se trouve aux côtés de l'enfant, fixe son objectif sur la position israélienne.

[9] Voir à ce sujet P-A Taguieff : L'affaire al Dura et le renforcement des stéréotypes anti-juifs, publié dans la revue néoconservatrice Le Meilleur des Mondes de septembre 2008, ainsi que dans L'Arche, mensuel du Judaïsme français. Un colloque intitulé « Le mythe du meurtre rituel » organisé en novembre 2007 par le collège des études juives de l'Alliance Israélite Universelle a été en réalité largement consacré à l'affaire al Doura. Il est consultable en ligne sur le site [www.akadem.org](http://www.akadem.org)



*Guillaume Weill-Raynal, est avocat, l'auteur de deux essais : Une haine imaginaire : contre-enquête sur le nouvel antisémitisme (2005), il a critiqué les thèses du [politologue](#) et [historien des idées Pierre-André Taguieff](#) sur la « nouvelle judéophobie ».*

La source originale de cet article est Revue trimestrielle confluences méditerranéennes, printemps 2010

Copyright © [Guillaume Weil Raynal](#), Revue trimestrielle confluences méditerranéennes, printemps 2010, 2010

---

Articles Par : [Guillaume Weil Raynal](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)